

RESUME DES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DU 16 JUIN 2015

Programme Stratégique Transversal (PST)

Le Collège a chargé le nouveau Directeur général, Anne Borghs, d'implémenter la démarche du PST au sein de l'Administration en trouvant une méthodologie adaptée. Une démarche participative et concertée des agents, partenaires communaux et du politique a été privilégiée et mise en œuvre afin que tous soient fédérés autour de ce projet.

Le PST est un outil de planification et de bonne gouvernance. Son implémentation permettra à l'Administration d'être plus moderne et plus efficiente.

Après un état des lieux permettant de dresser les grandes lignes du PST, toute une série d'objectifs, déclinés en objectifs stratégiques et opérationnels et en actions concrètes, ont été élaborés.

Le PST se compose d'un volet interne (Administration générale) et d'un volet externe (Développement des politiques).

Dans le premier volet, on trouve 2 axes d'intervention :

- L'amélioration de l'Administration
- La gouvernance

Dans le deuxième volet, on y trouve 4 axes d'intervention :

- Le cadre de vie
- L'enfance/ la jeunesse
- L'action sociale
- Le logement

Zone de secours III

Dans le cadre de la création de la zone de secours III Huy-Hamoir, le 1^{er} juillet 2015, un règlement d'incendie a été élaboré (à son conseil du 5 mai dernier).

Dans un souci de cohérence et d'uniformité, toutes les communes de ladite zone doivent, à présent, à leur tour, adopter ce règlement d'incendie.

Redevance incendie 2013

Le montant de la redevance incendie 2013, a été fixé par le Gouverneur à 656.761,96€ sur base des frais admissibles de 2012.

Budget communal 2015

Dans le cadre du budget communal 2015, une modification budgétaire concernant les services ordinaire et extraordinaire, a été adoptée.

Celle-ci a pour objectif tout d'abord d'intégrer le compte 2014, de prévoir les crédits nécessaires à la création de la zone de secours et d'ajuster au mieux le montant des articles à la réalité de terrain.

CPAS

C'est le conseil communal qui a la tâche d'approuver les comptes, le budget et les modifications budgétaires du CPAS.

Les comptes 2014 ont été soumis pour approbation.

Suite à la remise de ses justificatifs de dépense et de ses comptes concernant 2014, la Commune d'Amay a approuvé une modification budgétaire permettant d'équilibrer le budget ordinaire à 5.134.592,87€ et le budget extraordinaire à 16.210€.

Jeunesse

Dans le cadre de l'acquisition d'un ordinateur portable destiné à l'éducateur jeunesse, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés. La dépense s'élève à 371,90 € htva ou 450 € (tva 21%). Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité.

Dans le cadre de l'achat d'une imprimante destinée à l'éducateur jeunesse, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés. La dépense s'élève à 82,64 € htva ou 99,99 € (tva 21%). Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité.

Ecoles communales

Dans le cadre de l'acquisition d'un équipement de sonneries de récréation destiné aux écoles communales, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés. La dépense s'élève à 1.714,68 € htva ou 2.074,74 € (tva 21%). Le marché prévu consiste en une procédure négociée sans publicité.

Salle communale du Viamont

Dans le cadre de l'acquisition de 4 convecteurs à gaz dans la salle du Viamont, les conditions et le mode de passation du marché ont été approuvés.

Etant donné la vétusté (plus de 25 ans) et l'état des convecteurs, on procédera à leur remplacement par un appareillage plus moderne permettant une régulation et, de ce fait, un meilleur confort et une facilité d'utilisation.

Urbanisme

Suite à l'avis favorable rendu par le Collège le 3 juin 2014 concernant la vente de gré à gré d'un terrain communal situé rue Nouroute, le Conseil autorise cette acquisition pour un montant de 20.000 €.

Suite à une demande de rétrocession d'une bande de terrain situé rue de Naimont, des plans ont été rentrés dans le cadre d'un permis d'urbanisme ; le domaine public étant trop étroit devant le terrain.

Vente de bois groupée

La Région Wallonne propose à notre Administration une vente au rabais et groupée de « bois marchands » dans le cadre de l'exercice 2016.